Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GROS CAILLOU – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 13 mars 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 03/03/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GROS CAILLOU Capital : 1 000 euros. Siège : 882 Castoul, 56360 LE PALAIS. Objet : prise de participations majoritaire/minoritaire, la prise de contrôle dans toutes sociétés de toutes formes, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, immobilières, l'acquisition et la gestion de tous titres de sociétés et de toutes valeurs mobilières, toutes opérations de conseils en organisation et en gestion des entreprises et plus particulièrement toutes opérations de gestion administrative, comptable et financière, de coordination, et de liaison à l'intérieur d'un même groupe, afin de développer et de promouvoir les activités des Sociétés du groupe, notamment par la mise en œuvre d'une action commerciale et publicitaire commune et plus généralement par la mise au point et l'application d'une politique commune dans tous les domaines commerciaux, financiers et sociaux ; la création, l'exploitation, la mise en location-gérance de tous fonds de commerce ; la création, l'acquisition, l'exploitation, la concession ou la vente sous toutes ses formes de tous brevets, marques, procédés ou autres droits de propriété industrielle, concernant ces activités tant pour elle-même que pour le compte de tiers ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales, industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières ou immobilières que ce soit par voie d'acquisition, location, sous-location ou sous toutes autres formes pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement toutes opérations relatives, impliquées ou résultant de la gestion financière de ses disponibilités et placements. Durée : 99 ans. Président : M LEFEBVRE Renaud demeurant 882 Castoul, 56360 LE PALAIS, pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : 1/en cas de pluralité d'associé, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre 2/ les cessions par l'associé unique sont libres Immatriculation au RCS de Vannes.

Consulter cette annonce en ligne